

Coordination Ain Dauphiné Savoie
645 grand chemin de Leyssins
38490 Chimilin

Monsieur le Président de la Cour des Comptes,

Le 10 décembre 2010

Monsieur le Président,

Notre coordination, créée il y a 20 ans, est toujours confrontée aux projets LGV-Fret Lyon Turin. Ayant exprimé dès l'origine des doutes sur l'opportunité et le bien fondé du projet, nous avons demandé et obtenu de la Région Rhône Alpes une expertise indépendante (cabinet Reverdy-1997), laquelle a confirmé nos inquiétudes, estimant que le projet ne pourrait être économiquement rentable.

A l'époque, les promoteurs du projet affirmaient qu'il coûterait 9 milliards d'euros, puis ont admis qu'il pourrait avoisiner les 12 milliards d'euros, pour en être à penser aujourd'hui que le chiffre de 16 milliards d'euros serait vraisemblable, alors que nous affirmons, preuves à l'appui, qu'il coûterait 25 milliards d'euros. (Voir pièce jointe).

Les accords de Grenelle permettent de remplacer un projet par un projet alternatif, si celui-ci, tout en rendant les mêmes services, coûte moins cher.

C'est ce que nous proposons aujourd'hui :

Nous nous appuyons sur l'expertise indépendante pour refuser le projet LGV, lui préférant une modernisation de l'existant (doublement des lignes, adoucissement des courbes, tunnels de contournement des zones sensibles, aménagements anti-bruit) afin d'y faire rouler des TER de Lyon jusqu'en Italie.

Quant au projet Fret, grâce au travail de deux experts, Alain Margery, et Michel Martin, nous avons apporté la preuve que les voies historiques transformées permettraient, avec une technologie de transport adaptée (r-shift-r) d'assurer les objectifs que se propose d'atteindre le projet d'origine, soit faire transiter sur le rail dans les Alpes 40 millions de tonnes de marchandises.

Aujourd'hui, nous sommes membres de la coordination internationale (Italie, Allemagne, Espagne, France) d'Hendaye.

Celle-ci défend le développement des T.E.R contre des lignes LGV inutiles, et le 11 décembre, des actions seront menées à travers tous les pays concernés.

Cette lettre est notre contribution à cette journée.

Nous demandons instamment que l'administration de contrôle des actions de l'Etat que vous présidez donne un avis circonstancié sur ce projet, tel qu'il est proposé, et mette en parallèle notre projet alternatif afin d'empêcher un prévisible gaspillage de plusieurs milliards d'euros.

Nous sommes pour cela entièrement disponibles pour vous fournir les éléments d'appréciation que vos services jugeront utiles de consulter.

Espérant que notre courrier, et votre analyse, permettrons dans cette période difficile, et sur un sujet d'intérêt national, voire européen, de dégager un constat objectif, nous prions d'accepter, Monsieur le Président de la Cour des Comptes, l'expression de nos salutations respectueuses.

Par délégation pour la CADS (coordination Ain Dauphiné Savoie face aux liaisons ferroviaires transalpines)

Le Co-président : Olivier Cabanel

Pièces jointes : calcul du prix réel du projet Lyon Turin
Argumentaire

Charte d'Hendaye